

Compte rendu

Ouvrage recensé :

SAINT-OUEN, François. *Les partis politiques et l'Europe. Une approche comparative*. Paris, Presses Universitaires de France, 1990, 232 p.

par Jean-René Chotard

Études internationales, vol. 22, n° 4, 1991, p. 890-892.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/702949ar>

DOI: 10.7202/702949ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

toire allemande, en insistant sur le rôle de Jean Monnet.

L'intégration de l'Allemagne dans l'OTAN et le réarmement, réglé par les accords de Paris d'octobre 1954, mettent définitivement un terme aux projets d'unification. La République démocratique allemande devient un État souverain en 1955 mais reste soumis à l'Union soviétique. La Russie cherche à assurer sa sécurité par la mise en place d'une organisation militaire et la marxisation de l'économie. Le quart du potentiel économique est soviétisé, un autre quart nationalisé. La RDA demeure rigide en matière idéologique. La déstalinisation y sera moins forte que dans les autres démocraties populaires. La *perestroïka* gêne la RDA, mais les dirigeants, discrédités, ne pourront contenir longtemps les manifestations de masse. Le 20 décembre 1989, la porte de Brandebourg est ouverte. Le 2 juillet 1990, l'unification économique est chose faite.

Il est dommage que Pierre-Georges Dreyfus, consacrant l'essentiel de l'ouvrage à l'Allemagne jusqu'en 1945, n'ébauche plus qu'il n'explique les éléments de continuité dans l'Allemagne d'aujourd'hui. Ils sont pourtant nombreux. Certes, sur le plan intérieur, l'auteur rappelle que, malgré les ruptures de 1933-1945, les partis politiques renouent, pour la plupart, avec les traditions partisans. Les Verts, issus de mouvances hétérogènes, réussissent à s'organiser en véritable parti programmatique par la défense de l'écologisme et du pacifisme qui favorise la renaissance d'un nouveau type de nationalisme. Seule la formation chrétienne-démo-

crate, en réunissant protestants et catholiques, introduit un élément de nouveauté. Dreyfus pose clairement le dilemme de la réunification. Ne vatt-elle pas réduire à néant les efforts des milieux catholiques de se donner une autonomie culturelle ?

Cependant, cet ouvrage laisse tout un espace inexploré. L'Allemagne est à la recherche de son identité, hésitant entre l'Est et l'Ouest. L'absorption de l'Allemagne de l'Est a-t-elle joué un rôle de catalyseur, en faisant resurgir les affinités qui ont attiré l'Allemagne, depuis le XIX^{ème} siècle, vers l'Europe centrale et orientale ? L'Allemagne a exprimé, à maintes reprises, lors des négociations sur la CSCE, lors des débats sur le devenir de l'Union de l'Europe occidentale et de l'OTAN, lors enfin du conflit yougoslave, ses intérêts spécifiques en Europe, en prenant ses distances vis-à-vis des lignes défendues par le tandem franco-allemand. À l'image des nations européennes, en proie aux tourments qui agitèrent le XIX^{ème} siècle, l'Allemagne renoue avec son passé. Elle est un élément incontournable du devenir européen.

Alice LANDAU

Chargée de cours et de recherches, Genève

SAINT-OUEN, François. *Les partis politiques et l'Europe. Une approche comparative*. Paris, Presses Universitaires de France, 1990, 232 p.

Le titre de l'ouvrage annonce une question importante; son sous-titre évoque combien la construction européenne demeure une œuvre sur le

chantier de laquelle les avis ne cessent de diverger.

Ayant établi une périodisation dite de «l'Europe introuvable» jusqu'à la fin des années 70, l'auteur attire l'attention sur le débat des années 1980, c'est-à-dire sur une époque où toutes les forces politiques jugent l'union européenne inéluctable. Il explicite bien les deux positions sur lesquelles s'anime la controverse. Selon un premier point de vue, l'élaboration de l'Europe unie a été amorcée, et largement réalisée, par les élites politiques et économiques. L'expertise ainsi accumulée justifierait que les mêmes acteurs puissent poursuivre leur tâche de dirigeants et initiateurs. Un second point de vue s'est affirmé depuis longtemps. Selon celui-ci, l'objectif démocratique imparté aux institutions européennes exige que la tâche de définition d'une nouvelle Europe soit réservée à des représentants dûment mandatés par les populations concernées. Les parlementaires de l'Europe, élus pour la première fois au suffrage universel au printemps de 1979, tendent donc à revendiquer des responsabilités plus étendues. Les plus radicaux parmi eux dénoncent même ce qu'ils qualifient d'*«Eurocrates de Bruxelles»*.

Bien à propos, F. Saint-Ouen isole deux grands actes politiques qui traduisent les attentes et objectifs de chacune de ces tendances. À partir de 1981 le Parlement européen amorça un long travail de définition qui aboutit le 14 février 1984 au vote d'un «projet de traité constituant l'Union européenne». Le scrutin de 237 voix favorables contre 31 et 43 abstentions soulignait la nette préférence des élus. Ceux-ci entendaient donc «redéfinir

les objectifs de la construction européenne». En opposition à cette volonté, ou du moins, en sensible différence avec elle, les représentants des gouvernements signèrent, en février 1986, à Luxembourg et à La Haye, un texte appelé «l'Acte unique européen». Ce document affirmait une volonté de mise à jour des traités, mais il s'opposait au projet de Traité d'Union élaboré et voté par les parlementaires, deux ans auparavant. Il déclarait la nécessité de conserver des objectifs plus modestes et de poursuivre l'intégration européenne dans le prolongement de l'optique communautaire telle qu'elle était amorcée. S'il a existé différentes Europes possibles, ainsi que le déclare l'auteur en exergue de son livre, celle qui aborde l'étape de 1992 demeure donc largement fidèle au schéma établi par les élites.

Après avoir établi assez clairement ce débat F. Saint-Ouen propose d'examiner l'option des partis politiques à l'égard de la dynamique européenne impliquée par l'Acte unique. À la fin des années 80, plus aucun parti politique d'Europe ne nie le caractère irréversible de l'intégration; aussi l'examen des différentes attitudes des partis est-il celui des nuances à l'égard d'une construction qu'il faut poursuivre.

Le propos de l'auteur laisse perplexe cependant. Publié 18 mois avant l'échéance de 1992 qui intègre toujours davantage douze nations, le livre n'examine que le cas des partis francophones. Mais l'étonnement augmente quand il apparaît, après la présentation des partis politiques de Belgique, de France et du Luxembourg, que l'analyse est poursuivie sur

ceux de Suisse et ... du Val d'Aoste. L'analyse d'une certaine sensibilité francophone, si tant est qu'elle puisse être jugée unitaire, n'est pas dépourvue d'intérêt, sans doute. Mais l'inclusion, dans une même catégorie, de partis existant dans et hors de la communauté, ainsi que de partis nationaux et de partis régionaux (Val d'Aoste), demande une justification qui ne paraît pas fournie. Immédiatement, il convient d'ajouter à cette première réserve une seconde. Selon l'opinion de beaucoup d'analystes, il existe une empathie politique européenne qui ignore les limites frontalières. Il y eut une conception démocrate-chrétienne du vieux continent après la Deuxième Guerre mondiale. La victoire de la gauche en France, en Espagne et en Grèce, a garanti, pour les années 1980, le succès d'une certaine idée socio-démocrate. Le choix des partis nationaux et régionaux opéré par l'auteur paraît ignorer ces réalités pourtant bien établies. Le présent volume, malgré certains éclairages intéressants, laisse des interrogations en suspens. Son sous-titre, «une approche comparative», implique des développements qu'il ne fournit qu'en partie. À l'étude de la persistance d'une certaine conception gaullienne (RPR), il eut été utile d'opposer, ou de confronter, la réticence conservatrice propre à Mme Thatcher. Par ailleurs des notations très judicieuses sont formulées relativement à la perception européenne des citoyens du Luxembourg ou de Belgique, mais il manque des références à l'attitude du troisième membre de l'ancien Benelux. Enfin, une «approche comparée» des «partis politiques et l'Europe» peut-elle être, seulement, es-

quissée, sans que soit dûment évoquées *Bonn et Rome*?

Solide par sa méthode, bien établi dans sa documentation, le présent ouvrage exigerait d'être placé dans une série de volumes analogues capables de rendre compte des autres partis de la communauté. Ainsi pourrait être établi un panorama européen significatif.

Jean-René CHOTARD

*Département de sciences humaines
Université de Sherbrooke, Canada*

3. NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

BLOOMFIELD, R.J. et TRAVERTON G.F. (sous la direction de). Alternative to Intervention: A New U.S.-Latin American Security Relationship. Boulder, Lynne Rienner Publishers, 1990, 167 p.

Avec la fin de la crise en Amérique centrale, la World Peace Foundation a jugé que le temps était venu de regarder plus loin que les événements d'Amérique centrale pour examiner les raisons de l'échec d'un système de sécurité collective dans les Amériques et, plus fondamentalement, pour s'interroger sur les possibilités d'une nouvelle coopération dans le domaine de la sécurité entre les États-Unis et les pays d'Amérique latine.

La fondation a réuni une vingtaine d'experts de l'ensemble des Amériques qui ont échangé à plusieurs reprises à propos de la question centrale concernant les possibilités que